

HUNYVERS NIORT MENDES OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 9H-12H ET DE 14H-18H FERME LE LUNDI 4 RUE TURGOT ESPACE MENDES FRANCE 79000 NIORT Tél. : 05.49.33.41.76 Fax : 05.49.33.45.69 E-mail : rachel.ramalho@hunyvers.com	Date facture 06/05/2025 N° facture FAC710250500039 N° commande CDC710-25030031	Réf. client 2018004265 Nom ANCONA Prénom MICHEL Adresse 4 RUE DES JARDINS DE MATHILDE 17540 NUAILLE D AUNIS France Mail michel.ancona@hotmail.fr Portable 0622875900
	Vous avez été servi par Rachel Référence : MAC-21020005069	

Type de véhicule : Fourgon			
Marque FONT VENDOME	N° Immatriculation GN-344-ZH	N° Série	
Modèle MONDEA	Kilométrage 22 792		

Code article	Désignation	Qté livrée	Prix net TTC	Montant net TTC
FONT VENDOME MONDEA GN-344-ZH 17/05/2023 N° ZFA25000002S83342 22792 KMS TECHNICIEN: ALIX ----- - REMPLACEMENT BATTERIE ACTUELLE PAR UNE LITHIUM - REMPLACEMENT REGULATEUR SOLAIRE POUR ETRE COMPATIBLE LITHIUM -----				
MOPA02	MAIN D'ŒUVRE M02	4,00 HR	103,70	414,80
T710227789	BATTERIE POWER+ 150A BL0152	1,00	1 169,00	1 169,00
T710226639	REGULATEUR MPPT 10A SR1010	1,00	109,00	109,00
Garantie commerciale de 12 mois à compter de la date d'achat. Conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.				

Echange du produit possible dans un délai de 7 jours, le produit doit être retourné complet dans son emballage d'origine, non ouvert ni utilisé, seul un avoir sera effectué hors produit commandé qui ne sera ni repris ni échangé

Vos règlements :		
Mode de règlement	Montant	Date
Virement France	537,80 EUR	26/03/2025
Carte bleue	1 155,00	06/05/2025

Remises frais et ports :			
Montant total HT			1 410,67
TVA 20,00 sur	1 410,67	282,13	
TVA acquittée d'après les débits			
Montant total TTC			1 692,80

Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété sera effectif après le règlement intégral de cette facture".
 En cas de retard et délai de paiement, une pénalité égale au taux de base bancaire + 4 points sera automatiquement appliquée à compter de la date d'exigibilité convenue. L'indemnité forfaitaire plafonnée à 40 euros pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement sera à la charge de l'Acheteur et ne sera pas soumise à la TVA.